Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1100

Rubrik: Hommage

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HOMMAGE

L'Allemand du nord et l'Europe latine

François Mitterrand et Willy Brandt, deux socialistes au tempérament contrasté, physiquement déjà. Brandt, par sa carrure, sa tête aux traits marqués où se rencontrent l'énergie, la capacité de lutter et en même temps une sensibilité, presque une timidité, révélait ses origines ouvrières; Mitterrand avec son visage aigu de casuiste tenace, laisse deviner ses racines paysannes. Brandt et Mitterrand par leur voie propre ont contribué à l'élimination du stalinisme. Brandt misait sur l'Ostpolitik et acceptait l'exclusion des communistes en RFA, Mitterrand préparait le programme commun et soutenait le déploiement de l'armement atlantique face à l'URSS. Ni l'un, ni l'autre n'avaient pu prévoir que l'histoire s'emballerait sous ces efforts conjugués.

De cette difficulté de se rencontrer, Mitterrand témoigne à sa manière, littéraire.

«J'ai écrit que mes relations avec Brandt n'avaient pas toujours été faciles. Après le congrès d'Epinay, nous n'arrivions pas à nous rencontrer, sinon entre deux portes de l'hôtel parisien où il descendait, ou dans les couloirs de l'Internationale socialiste. J'avoue que j'y mettais peu d'entrain. L'actualité politique aiguisait cette situation que rien, au fond, ne justifiait. Les sociaux démocrates allemands, rétifs devant notre alliance avec les communistes, laissaient certains de leurs dirigeants s'exprimer sur un ton qui ne nous plaisait guère; nous dénoncions, et ils s'en irritaient, les discriminations légales pratiquées en République fédérale pour l'accès à la fonction publique; nous supportions mal enfin l'échange constant de bonnes manières entre le SPD et l'UDR (qui déléguaient des «observateurs» à leurs congrès respectifs). Bref, il devenait urgent de réagir. Brandt, qui était alors chancelier me donna rendez-vous pour un voyage en chemin de fer, de Stuttgart à Mayence, dans un wagon spécial, seule façon d'être tranquilles trois heures d'affilée. Au jour dit j'allai à Stuttgart. Dans le train se trouvaient, avec mon hôte Hans Eberhardt, Dingels et Veronica Eisenberg. Robert Pontillon m'accompagnait. Nous dînâmes rapidement. Le café bu, je me levai pour regarder la nuit allemande. Derrière la vitre défilait une ville ininterrompue ou presque, si rares étaient les trous d'ombre par où surgissait l'existence précaire du monde antérieur. J'étais fasciné, bouleversé, par ce ciel à l'envers, ces étoiles descendues au ras des réverbères, par ces voies lactées de banlieue. Faux crépuscules, des feux de forge rougeoyaient. Les eaux noires du fleuve avaient le reflet bleu des coupoles d'acier. Brandt s'approcha et nous parlâmes. Peu, en vérité. Quelques bouts de phrases, peut-être. Si je garde de cette entrevue un souvenir plus vif, plus précis que de tant d'autres apparemment plus importantes, avec ordre du jour, questions, réponses, communiqués, c'est que les choses, cette fois-ci, se passèrent autrement. Comment dire ? Je crois qu'ensemble nous rêvâmes. Quand je le quittai en gare de Mayence, Brandt me retint un moment et me dit: «Il est bon que vous le sachiez. Je suis sans doute le dernier Allemand du nord à accepter l'Europe latine.» ■

Extrait de François Mitterrand, *L'Abeille et l'architecte*, (chronique du mardi 17 février 1976), Flammarion, Paris 1978.

Ratification d'un traité

suite de la première page

vieille méthode: comme l'élève X n'a pas été sage, toute la classe sera punie. Le refus de reconnaître l'*opting out* individuel, autre manière de parler, est moralement discutable, comme toute sanction collective. Il sera du plus haut intérêt, si jamais l'occasion s'en présente, de juger à cette aune le sens de la proportionnalité dont la Communauté est capable.

Cette réserve faite, il est sain que la résistance d'un pays sur un point précis du droit évolutif européen se paie et qu'elle ait son prix. C'est la philosophie que nous exposions en tête de cet article. Le droit d'exception coûtera. Ce coût corrige la tentation d'obtenir à bon compte un avantage égoïste. On ne paie pas, à moins de ne pas savoir calculer, et les Suisses le savent, un avantage plus cher qu'il ne rapporte. Le prix dégage donc la valeur non matérielle. Et pour commencer, celle de la démocratie directe, qui vraisemblablement sera le vecteur de cette résistance ponctuelle.

Le fonctionnement de ce dispositif qu'il faudra mettre à l'épreuve ne crée pas, comme le disent ceux qui le dénigrent, une satellisation. Il sera ce que nous voudrons qu'il soit, pour autant que nous ayons une volonté autre que mercantile.

La position d'attente et d'expérience

Le jeu européen s'est ouvert. Il est peu vraisemblable que les Suisses, à qui l'on aura longuement expliqué ce qui différencie l'EEE de l'adhésion, fassent d'ici deux ans le pas suivant, alors que sont en jeu des thèmes aussi sensibles que l'union politique et l'union monétaire, la fiscalité indirecte, l'agriculture, etc. Les démocraties semi-directes exigent une plus lente maturation que les régimes parlementaires, voyez le suffrage féminin. Il est donc important que la Suisse s'assure une position d'attente solide. Une position d'attente et non pas attentiste. Elle sera aussi champ d'expérience.

A ce titre, il faut se réjouir d'un nouvel article constitutionnel (article 21 des dispositions transitoires — pourquoi relégué dans les transitoires ?) qui garantit que les cantons seront consultés et associés à la préparation des décisions. Le Parlement a voté cette disposition du bout des lèvres. Aux cantons de prouver qu'ils ont le sens des relations extérieures et de s'organiser pour cela.

Oui, la ratification du traité ouvrira des perspectives dignes d'être politiquement vécues.

AG

Lire en page 4 le texte de Peter Bichsel et en page 6 celui de Sylviane Klein sur le même sujet.